

TRÉBAS LES BAINS

Mairie Infos

JUILLET 2019

HORAIRES

Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h
le jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Agence Postale

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h

Mini Déchetterie

Lundi de 14h30 à 17h30
Le mercredi et le samedi
de 10h à 12h

Bibliothèque

Ouverture tout l'été

Mardi de 16h à 18h
Samedi de 10h à 12h

CONTACTS

Email : trebaslesbains@orange.fr
Site internet :
www.mairie-trebaslesbains.fr

Tél. Mairie 05 63 55 85 47
Tél. Ag Postale 05 63 55 88 44
Tél. Bibliothèque 05 63 60 89 10

LE MOT DU MAIRE

Chaque été, Trébas les Bains et sa baignade labellisée Pavillon Bleu depuis de nombreuses années sont une halte de plus en plus prisée des locaux et touristes, sensibles aux trésors naturels et désireux de profiter de l'art de vivre dans un village dynamique, convivial et chaleureux.

Cette attractivité touristique est une chance pour notre commune, car elle insuffle un dynamisme économique bienvenu pour les professionnels, assurant ainsi le maintien des commerces et services aux habitants du village bien au-delà de la saison estivale.

Elle est aussi le signe que la commune récolte les fruits du travail effectué pour améliorer son accueil, sa notoriété et son cadre de vie. Cet effort est fourni dans de nombreux domaines : actions de l'Office de Tourisme, des artisans-commerçants, organisation d'animations culturelles, festives et sportives pour tous les goûts et pour tous les âges.

Si les visiteurs profitent de ce travail et si les Trébassols sont les bénéficiaires prioritaires de toutes ces actions, notre ambition est que tous, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, vivent de très beaux moments à Trébas.

Très bel été à tous !

Patricia BOUSQUET

BUDGETS MUNICIPAUX

■ Les trois budgets

	Dépenses 2018	Recettes 2018	Primitif 2019 Dépenses	Primitif 2019 Recettes
Budget Commune				
Fonctionnement	310193,39	373243,79	362962,11	362962,11
Investissement	323191,81	255627,53	316182,20	316182,20
Total	633385,20	628871,32	679144,31	679144,31
Budget Assainissement				
Exploitation	34028,82	53078,52	53691,30	53691,30
Investissement	47075,47	37540,18	68722,16	68722,16
Total	81104,29	90618,70	122413,46	122413,46
Budget Transport scolaire				
Exploitation	15070,50	17713,59	18644,00	18644,00
Investissement	14066,00	14065,84	17582,00	17582,00
Total	29136,50	31779,43	36226,00	36226,00
TOTAL CUMULE	743625,99	751269,45	837783,77	837783,77

■ Détails du budget primitif de la Commune – Exercice 2019

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	78663,00
Charges de personnel	135985,00
Autres charges de gestion courante	82244,90
Charges financières	7901,41
Dépenses imprévues	6000,00
Virement à la section d'investissement	51884,80
Transferts entre sections	283,00
Total	362962,11

Recettes

Atténuations de charges	28000,00
Produits des services	1425,52
Impôts et taxes	214632,00
Dotations et participations	93376,00
Autres produits	25001,20
Produits exceptionnels	527,39
Total	362962,11

Investissement

Dépenses

Opérations d'équipement	242917,64
Emprunts et dettes assimilées	23188,28
Solde d'exécution négatif reporté	50076,28
Total	316182,20

Recettes

Subventions d'investissement	98600,00
Emprunts	80000,00
Dotations, fonds divers, réserves	22364,00
Excédents de fonctionnement capitalisés	63050,40
Virement de la section de fonctionnement	51884,80
Transferts entre sections	283,00
Total	316182,20

■ Les quatre taxes - évolution

	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017	TAUX 2018	TAUX 2019	Augmentation de
Taxe d'habitation :	13,40	13,54	13,54	13,54	13,54	13,54	0 %
Taxe sur le foncier bâti :	16,06	16,22	16,22	16,22	16,22	16,22	0 %
Taxe sur le foncier non bâti :	72,30	73,03	73,03	73,03	73,03	73,03	0 %
Contribution économique territoriale (ex taxe professionnelle) :	24,22	24,46	24,46	24,46	24,46	24,46	0 %

■ La base de loisirs labellisée Pavillon Bleu pour la sixième année

Cette année encore, et pour la sixième fois, notre commune peut faire flotter le drapeau du Pavillon Bleu ! Garante de qualité, cette labellisation vient récompenser notre engagement en matière de tourisme durable et envers la préservation de notre environnement. Elle donne à notre commune une image positive et dynamique. En effet, nous poursuivons nos efforts pour le bien vivre des habitants et un accueil touristique de qualité.



Aire de pique-nique

Pour cette nouvelle saison qui débute, notons quelques nouveaux aménagements. Un barbecue à quatre foyers et quatre tables mobiles en bois avec bancs ont été mis en place sur l'aire de pique-nique. Dans l'attente de l'ombrage naturel au niveau du secteur où les arbres ont été plantés ces deux dernières années, il est indiqué pour les adeptes de l'activité pique-nique qu'un emplacement parasol a été prévu au centre des tables.

Afin de sensibiliser un plus grand monde au respect de la propreté du village, une borne « toutounets » va être prochainement installée à proximité du bureau d'information touristique. Des cendriers de

plage en cônes seront également proposés pour préserver notre environnement.

Enfin, un projet de valorisation des berges du Tarn a été mené avec le Syndicat de Rivière. Sept panneaux pédagogiques vont être disposés le long du cheminement entre la place du village et la zone de baignade avec pour thèmes : le bassin versant du Tarn, les crues du Tarn, la qualité de l'eau, la faune remarquable... Deux repères de crues seront également installés au niveau de la salle polyvalente et de l'église pour développer la culture du risque liée à la problématique des inondations.

■ Vestiaires de foot et réaménagement de la salle des fêtes

Les nouveaux vestiaires de foot viennent de se terminer. L'ensemble des entreprises impliquées dans ces travaux qui ont duré environ 9 mois a créé un équipement opérationnel qui pourra donc accueillir les équipes dès la prochaine saison.

Cette installation, utile à la commune, permet de dissocier la salle des fêtes de l'activité foot. Sur la base de la place disponible libérée dans la salle des fêtes, l'équipe municipale souhaite à présent repenser globalement l'aménagement intérieur de ce bâtiment avec comme ligne directrice son accessibilité. La priorité est en effet la mise en place de toilettes de plain-pied pour un meilleur accès à tous, et notamment aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.



Vestiaires : extérieur



Vestiaires : intérieur

▪ Impasse de la Gare et sécurisation de la traversée du village

Les travaux de l'impasse de la Gare (du rond-point jusqu'à l'entrée de la maison de retraite) se sont terminés au mois de mars. Ils ont été réalisés en 3 étapes, 1- rénovation d'une partie du réseau d'eau potable prise en charge par le syndicat d'adduction d'eau potable de Valence-Valdériès, 2- réhabilitation du réseau d'assainissement collectif et 3- réaménagement de l'espace public par la création de trottoirs, de zones de parking, d'espaces verts, et reprise de la voirie.

Ce projet a été pensé et mis en œuvre dans le but de transformer l'impasse de la Gare en un espace public agréable à vivre ; aussi une attention particulière a été portée au déplacement piétonnier et à la circulation des véhicules dans le but de créer un cadre de vie plus sécurisé, agréable et convivial.

Dans les prochains mois, la mairie va poursuivre ce travail par une sécurisation globale de la traversée du village. Une nouvelle signalétique va être mise en place et des aménagements seront créés pour assurer la sécurité du cheminement des piétons dans toute la traversée du village.

▪ Loi Labbé : notre commune et votre jardin obligatoirement sans pesticides

Pour protéger notre santé et l'environnement, la réglementation sur les pesticides chimiques se durcit. Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Leur vente n'est donc plus en libre distribution dans les magasins. Cette loi Labbé est déjà en vigueur depuis 2017 dans les collectivités pour l'entretien des espaces accessibles au public.

** Les pesticides chimiques représentent tous les herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.*

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations, mais les rapporter à la déchetterie de Trébas.

Désherbage citoyen

Si l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien,

car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main d'œuvre.

Certains le font déjà, alors n'hésitez pas à nettoyer et entretenir vos trottoirs et pieds de murs des mauvaises herbes lorsqu'elles repoussent trop vite.

En cette saison, nos employés municipaux sont sur tous les fronts ! Nous vous remercions de votre compréhension si les herbes folles ne sont pas supprimées immédiatement le long des rues et dans le cimetière.

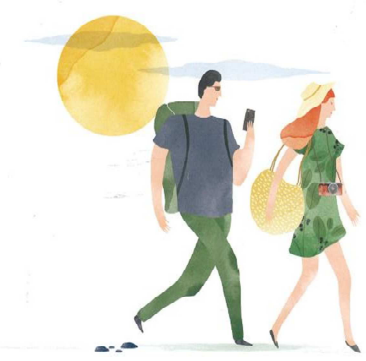
▪ Infos utiles

Kit rentrée scolaire pour les élèves de sixième

Pour aider les familles à mieux supporter le coût financier induit chaque année par la rentrée scolaire, le Conseil Départemental a souhaité donner un coup de pouce pour alléger la facture des fournitures scolaires. Ainsi à la rentrée de septembre prochain, tous les élèves entrant en 6^{ème} recevront un kit d'une valeur de 34 € comprenant une calculatrice de type collège, un dictionnaire et un petit sac à dos. **Il est important de relayer cette information pour prévenir le plus tôt possible les parents, pour que les familles s'économisent, entre autre, l'achat d'une telle calculatrice.**

Bon Plan : Un Pass Tarn pour les Tarnais

Tu habites dans le Tarn ?



Profite de réductions et bons plans toute l'année :

- **une entrée gratuite pour deux entrées payantes**
sur plus de 50 sites touristiques participant à l'opération
- **des offres spéciales**



Rendez-vous dans ton Office de Tourisme pour recevoir gratuitement ton **Pass Tarn***



*Avec deux justificatifs de domicile, d'une photo d'identité et d'une photo de son conjoint (si applicable).

PROGRAMME DES ANIMATIONS ESTIVALES



JUILLET - AOÛT

- tous les jours de 14h30 à 19h : **Baignade surveillée**
- tous les dimanches matin: **Marché de pays**
- tous les mercredis à 21h: **Concours de pétanque en doublette** (ouvert à tous)

JUILLET

- lundi 15 juillet à partir de 19h30 : **Marché gourmand nocturne** avec possibilité de restauration sur place
organisation : Association du marché
- vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juillet : **ENTRE DEUX ONDES sur les berges du Tarn**
organisation : Trébas Culture et Loisirs
- dimanche 21 juillet : **PLACE AUX ARTISTES et MARCHÉ DES ARTISANS**
organisation : Trébas Culture et Loisirs et Arts et terroirs d'Oc
- lundi 29 juillet à partir de 19h30 : **Marché gourmand nocturne** avec possibilité de restauration sur place

AOÛT

- samedi 3 août à partir de 9h : **AUBADES** de la fête chez les habitants
- vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 août : **ENTRE DEUX ONDES sur les berges du Tarn**
- dimanche 4 août : **PLACE AUX ARTISTES et MARCHÉ DES ARTISANS**
- du 9 au 11 août : **FÊTE DU VILLAGE** - *organisation : Comité des Fêtes*
- vendredi 9 août :
 - 14h30 : **concours de pétanque en doublette (1 adulte + 1 enfant -14 ans)**
 - 23h : **BAL DES JEUNES avec la discomobile PYRAMIDAL**
- samedi 10 août:
 - 14h30 : **concours de pétanque en triplette**
 - 20h30 : **REPAS DANSANT « Aligot et Porcelet à la broche »**
Pour les Trébassols, une prévente de tickets repas sera organisée sur le marché le dimanche 4 août au matin sur le stand de l'autrice Florence CLERFEUILLE ; puis à partir du lundi 5 août jusqu'au vendredi 9 août à l'épicerie, dans la limite des stocks disponibles.
 - 22h30 : **BAL avec l'orchestre MICHEL FERRAN**
- dimanche 11 août: *journée organisée par l'Amicale du Trébas Football Club*
 - 13h : **TOURNOI de Foot à 7** - Inscription au 06 75 19 49 64
 - 14h30 : **concours de pétanque en doublette**
 - 19h : **BODÉGA saucisse/calamars/frites animée par le groupe III^{ème} Rue**
 - 22h : **BAL avec la disco MOBILE DOLBIZ**
- lundi 12 août
 - 14h30 : **concours de pétanque en tête à tête**
 - 19h30 : **Marché gourmand nocturne** avec possibilité de restauration sur place
- dimanche 18 août : **VIDE-GRENIER**
renseignements auprès de Sylvie NOEL au 05 63 55 15 19 - *organisation : MJC et Trébas Football Club*



ENTRE DEUX ONDES

19, 20 et 21 juillet

2, 3 et 4 août

Une douzaine d'œuvres d'artistes locaux, connus pour certains internationalement, seront exposées sur les berges du Tarn de façon à évoluer en fonction des reflets de l'eau et des jeux de lumière... Exposition inédite à découvrir !

Les berges du Tarn accueilleront notamment
Le cheval stylisé de Casimir Ferrer (photo)

JUILLET

Anne-Marie Bonnet (Aquarelle)

Maryse Della Flora (Acrylique fluide)

Anne-Marie Barthe (Acrylique fluide)

AOÛT

Anne-Marie Vachon (Sculpture)

Monique Morelec (Peinture)

SEPTEMBRE

Expo Photos Amateurs

Sur le thème « *L'Eau dans tous ses états* »

Ces expositions sont visibles aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Deux ouvertures exceptionnelles sont prévues, les samedis 20 juillet et 10 août, matin et après-midi

Visites commentées organisées par l'Office de Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l'Albigeois

VISITE COMMENTÉE SUR L'HISTOIRE DE TRÉBAS LES BAINS

Sur les bords du Tarn, explorez les ruelles étroites du village médiéval de Trébas en compagnie de Clémence, archéologue de formation, qui partagera avec vous ses récentes recherches.

Découvrez alors le patrimoine discret de Trébas et remontez le temps à travers son histoire riche et tumultueuse.

**Les visites ont lieu tous les mardis à 10h30
du 09 juillet au 27 août 2019 - Durée : 1h30**

Rendez-vous devant l'Office de Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l'Albigeois.

Tarifs : Adulte : 7 €, Adolescent (10-18 ans) : 5€.
Gratuit pour les moins de 10 ans. Réservation et renseignements au 05.63.55.88.92

VISITE SUR LES TRACES DE LA LOUTRE ET DU CASTOR

Yoan, animateur du Syndicat Mixte Rivière Tarn, vous emmène pour une balade sur les berges de la rivière Tarn à la découverte d'indices de présence de ces animaux qui ont recolonisé la rivière Tarn depuis les années 2000.

Mercredi 31 juillet 2019 à 18h

Mercredi 7 août 2019 à 18h

Mercredi 14 août 2019 à 18h

Se munir de jumelles ou prêt sur place.
Durée : 1h30.

Tarifs : Adulte : 7 €, Adolescent (10-18 ans) : 5 €.
Gratuit pour les moins de 10 ans.

Sur réservation